

Activités des partis politiques  
**Le MODEN FA Lumana  
se porte bien à Madina**  
P.5

Activités des partis politique  
**Hamidou Garba élu Président  
MPR-Jamhuriya Niamey II**  
P.5

# L'ÉCLOSION

HEBDOMADAIRE NIGÉRIEN D'INFORMATIONS ET D'ANALYSES ÉDITÉ PAR LA SOCIÉTÉ "NABOLÉ FILMS"  
RCCM/NI/NIA/2017/A/497. NIF : 40451/P. SIEGE SOCIAL : QUARTIER TERMINUS N°28 RUE NB-83

N° 17  
Du Mardi  
08 AOUT 2017  
PRX: 300 F

**Brigi Rafini**

## Démission ou rémission ?

P.3



Par : Ibrahim YÉRO  
Directeur de Publication

### Éditorial

#### Avez-vous dit " indépendance " ?

Hélas Oui ! Et L'Écllosion de dire : indépendances (au pluriel). Nous venons de célébrer le 57e anniversaire de notre indépendance, à tous points, de vue factice. Et comme cadeau d'anif (comme disent les jeunes internautes) Emmanuel Macron nous annonce - non ! Plutôt annonce aux français - qu'il va installer, dans notre pays, des hots-pots ou " centres d'examens avancés " pour lutter contre l'immigration clandestine. Evidemment, le grand toubab n'a nul besoin de l'autorisation des autorités nigériennes. Et selon toute vraisemblance, il ne les a pas informés avant de faire sa fracassante annonce. En tout cas, c'est ce que laisse penser la réponse du Premier ministre Brigi Rafini interrogé par Christophe Boisbouvier. " Vous n'avez pas été consulté ? " demande le journaliste, " nous sommes informés ... ", répond Brigi Rafini. Quand Christophe Boisbouvier demande si on est " consulté " le Premier ministre lui parle de " Nous sommes informés " ! Informés par RFI ? France 24 ou que sais-je d'autres ? Mais en fait, il n'y a rien d'étonnant à cette attitude arrogante, à la limite insultante du Président français à l'égard du Niger et de son peuple. Notre bien-aimé président de la République a donné à Emmanuelle Macron toutes les raisons du monde de nous mépriser en permettant l'installation de bases militaires étrangères sur notre sol, dans notre capitale, sans l'aval préalable de l'Assemblée nationale comme l'exige la Loi fondamentale du Niger. Respectes-toi, je te respecterai.

Or, c'est cette vraie-fausse indépendance qui nous préoccupe le plus, qui galvanise nos jeunes et le sentiment patriotique de nos concitoyens. Dès qu'on y touche, comme c'est le cas avec ces fameux hots-pots ou encore ces bases militaires envahissantes, nous avons mal, très mal. Pourtant, si cette " indépendance " nous échappe dans la pratique, c'est parce que nous nous en sommes contentés sans nous soucier des autres " indépendances ", non moins importantes, d'ailleurs. Je parle ici de l'indépendance vis-à-vis de la faim, de la soif, de la maladie, de l'ignorance, de la pauvreté, bref, du sous-développement dans toute sa laideur. Je parle aussi de cette indépendance vis-à-vis des nôtres. Lorsqu'en

Suite en page 3

*Quelques coups de fil au cabinet de Brigi Rafini nous ont fait croire qu'il ne s'agissait que d'une fausse alerte : le Primo n'a pas démissionné. Une semaine plus tard, le chef du gouvernement est toujours en place. Mais est-ce une raison suffisante pour croire*



*qu'il n'a pas, serait-ce que, voulu démissionner ? A L'Écllosion, loin de nous contenter de la version officielle de la primature (étant entendu qu'il n'y a pas eu de démenti officiel) nous avons mené notre petite enquête là-dessus.*

### Démographie au Niger

## Brigi Rafini remet Emmanuel Macron à sa place

### Chronique Adamou Bachirou, Juriste

*(...) cet arrêt de la Cour constitutionnelle ne donne pas la faculté au Président de la République d'organiser les élections, il lui en fait obligation. En ne satisfaisant pas à cette exigence jurisprudentielle, le Président de la République a méconnu les dispositions constitutionnelles prévues à l'article 124 et par voie de conséquence, offre à ses détracteurs la possibilité d'engager sa responsabilité et dont la résultante serait l'interruption de sa fonction.*



P.5

Bazoum Mohamed sur tamtaminfo en décembre 2007 :

**" (...) lorsque nous nous sommes retrouvés pratiquement seul dans l'opposition nous avons compris que nous ne pouvons pas entretenir une opposition radicale requérant une mobilisation permanente. Nous avons donc délibérément décidé de privilégier le dialogue, dans le cadre du CNDP ... "**

**TamtamInfo** : Avec tous les scandales financiers qu'il y a eu au Niger par certains de nos gouvernants, on a l'impression que la politique a cessé d'être un service. Elle est devenue un gagne-pain. Cela est très sérieux, quelle est l'approche de votre formation politique ?

**Mohamed Bazoum** : Vous avez raison de dire que la politique au Niger est perçue par certains de ses acteurs comme un métier auquel on se livre pour gagner de l'argent exactement comme s'il s'agissait d'un commerce, d'une entreprise, ou de tout autre chose de cette nature. C'est même la conception la plus répandue chez ceux qui créent les partis politiques. Nous au PNDS nous sommes d'une autre culture....

En créant ce parti en Décembre 1990 nous étions loin d'imaginer qu'à brève ou moyenne échéance nous serions associés au pouvoir d'une façon ou d'une autre. Nous étions avant tout des militants, de culture marxiste pour ceux les plus en vue d'entre nous, qui ont lutté depuis leur jeunesse pour toutes les causes généreuses. Notre rapport à la politique consistait davantage à nous offrir à elle en sacrifice que de nous l'offrir pour des intérêts. Mais la situation de chaos politique de notre pays nous avait propulsés aux fonctions les plus élevées de façon plutôt précoce, avec des partenaires qui eux, étaient mus par d'autres logiques assez dissemblables de la nôtre. Vous vous souvenez que Mahamadou Issoufou, le Président de notre parti avait démissionné de son poste de Premier Ministre avec tous les ministres de notre parti le 28 Septembre 1994. Je me souviens que lors de nos discussions, lorsqu'il s'agissait de savoir si nous devrions démissionner ou pas du Gouvernement et de l'Alliance gouvernementale qu'était l'AFC, c'étaient nos camarades ministres qui étaient les plus intransigeants pour soutenir l'option de la démission. Si la politique était pour eux un " gagne-pain " comme vous le dites dans votre question, ils auraient plaidé pour notre maintien au Gouvernement, or ils avaient fait tout le contraire ; et de quelle manière ! Souvenez-vous également que lorsque le Colonel Ibrahim Baré Maïnassara avait pris le pouvoir, il m'avait maintenu à mon poste de Ministre des affaires étrangères, sur la base de la promesse qu'il quitterait le pouvoir après une transition de quelques mois. Mais lorsque trois mois plus tard il avait réuni le conseil des ministres le 1er Mai 1996 et nous avait demandé notre soutien, pour sa candidature à la Présidence de la République, je fus le seul Ministre à lui dire séance tenante qu'il m'était impossible de le faire. Pourtant je n'avais aucun doute ce jour-là que ces élections devaient être une pure formalité. De surcroît le Président Baré était quelqu'un que je connaissais bien

et dont j'aurais pu être l'un des plus proches collaborateurs, au regard de ses liens avec mon cousin Ali Saad. C'est vous dire donc que pour nous, la politique ce n'est pas un " gagne-pain " vulgaire et nous n'en avons jamais une relation banalisée. La preuve, depuis 1996 que nous sommes dans l'opposition il n'y a pas un seul de nos responsables les plus en vue qui ait fait défection pour s'allier à un quelconque des partis au pouvoir. Malgré les difficultés propres à la vie d'opposants en Afrique notre parti est demeuré uni, cohérent et combatif et d'une élection à l'autre notre base populaire ne cesse de s'élargir. Par ailleurs personne n'a jamais pu dire que l'un quelconque de nos camarades, lorsqu'ils ont été associés à la gestion de l'Etat, a été coupable de vénalité. Voilà donc ce qui nous caractérise de façon singulière.

**Tamtam Info** : Il y a un autre mal : Ce n'est pas une révélation si je vous dis que " L'homme politique africain en général a tendance à se laisser dicter son comportement par l'Occident, quel est votre avis sur ce point ?

Mohamed Bazoum : Cette thèse est très répandue, mais elle mériterait d'être nuancée. Au lendemain des Indépendances africaines et dans le contexte de la guerre froide propre à cette époque, l'Afrique représentait un tel enjeu que les anciennes puissances coloniales s'ingéraient outre mesure dans les affaires africaines. C'est beaucoup moins vrai aujourd'hui. Au point qu'à trop vouloir se défaire sur l'occident on risque d'occulter les responsabilités propres des africains dans l'impasse actuelle de notre continent. Soyons donc mesurés. Notre plus grand problème aujourd'hui ce sont nos tares propres. Tâchons d'y remédier et alors nous serons en mesure d'être de vrais partenaires de l'Occident.

**Tamtam Info** : Depuis plus d'un an, on a l'impression qu'il n'existe plus d'opposition au Niger presque toutes les formations politiques se sont affiliées à la mouvance Présidentielle. On considère, à tort ou à raison, que tous se préparent à la perspective de partage du pouvoir.

**Mohamed Bazoum** : En ce qui nous concerne depuis l'épilogue des élections de 2004, lorsque nous nous sommes retrouvés pratiquement seul dans l'opposition nous avons compris que nous ne pouvons pas entretenir une opposition radicale requérant une mobilisation permanente. Nous avons donc délibérément décidé de privilégier le dialogue, dans le cadre du conseil national de dialogue social et politique (CNDP) et hors de ce cadre pour certaines questions. C'est cela que nous nous avons entrepris en inaugurant les rencontres avec le Président de la République. C'est ça qui explique que lors de la grande mobilisation de la société civile des mois de mars et avril 2005, nous avons

surpris tout le monde en ne jetant pas de l'huile sur le feu. Si à l'époque nous avions dit que les revendications de la société civile étaient justes, nous ne nous étions cependant pas associés à elle dans l'action. Nous avons eu le même comportement par rapport au même mouvement en 2006. Souvenez-vous par ailleurs que nous étions pourtant les premiers par le canal de notre groupe parlementaire, à dénoncer en janvier 2005 la hausse de la TVA et son extension à certains produits alimentaires. Notre ligne était donc de dénoncer la mal-gouvernance, à travers des déclarations sur des thèmes précis. C'était ce que nous avons fait au sujet du scandale du MEBA. C'est la même ligne que nous nous efforçons de respecter aujourd'hui encore. Une certaine opinion ne nous comprend pas et trouve que nous faisons preuve de trop de complaisance. C'est vrai en effet que ces derniers temps nous n'avons pas fait de Déclaration du CEN, mais cela ne nous pas empêché de parler individuellement sur toutes les questions de l'heure à travers divers médias. Nous nous proposons de faire une grande Déclaration le dimanche 30 Décembre 2007 à l'occasion de la commémoration du 17ème anniversaire de notre parti. Si comme vous le dites, nous nous sommes affiliés à la Majorité présidentielle, nous aurions fait partie du gouvernement. Souvenez-vous qu'au lendemain de la motion de censure l'offre nous a été faite par le Président de la République, mais nous l'avons déclinée. Si donc cela nous intéressait vraiment de partager le pouvoir ainsi que vous l'affirmez, nous en avions eu là l'occasion. Nous aurions alors pu négocier des portefeuilles ministériels conformément à notre poids du 2e parti du pays. Or vous voyez bien qu'il n'en a rien été. Nous sommes restés dans l'opposition, mais dans une posture qui ne privilégie pas que les bras de fer. Cela n'a pas que des inconvénients. La preuve, nous avons pu faire voter notre motion de censure et faire partir M. Hama Amadou qui était une vraie menace pour la démocratie s'il devait rester à son poste pour organiser les élections de 2009.

**Tamtam Info** : On disait le PNDS isolé. Or il est impossible, à l'heure actuelle, pour un parti seul de gagner les élections au Niger. Depuis la dernière motion de censure, on parle de moins en moins de cet isolement. Auriez-vous passé l'éponge sur vos travers passés ?

**Mohamed Bazoum** : Nous n'avons jamais eu des travers. Nous sommes des gens honnêtes, tous ceux qui nous ont fréquentés savent que nous sommes loyaux. Jamais aucun allié ne nous a quittés parce qu'il nous reproche quelque chose. D'autre part, il ne vous a certainement pas échappé que malgré les épreuves de 17 années



de vie en commun, nous sommes restés soudés autour de Mahamadou Issoufou. Si Issoufou n'avait pas de vraies qualités morales et humaines nous ne serions pas restés unis autour de lui. Prenez par exemple la liste des dirigeants de tous les partis lors de leur création et comparez-la à celle d'aujourd'hui et vous verrez qu'il n'y a qu'au PNDS que les mêmes sont toujours ensemble. N'y a-t-il pas là la preuve que pour nous en politique aussi on peut bâtir des relations fondées sur la confiance et l'estime mutuelles ? Pourquoi alors pensez-vous que nous aurions des travers qui nous rendraient infréquentables ? Si donc jusqu'à présent nous n'avons pas bénéficié de regroupements qui nous aient permis de conquérir la Présidence de la République, c'est une question de pure fortune et de rapport de forces conjoncturel. Mais tout ce qui est conjoncturel est appelé à évoluer...

**Tamtam Info** : On sait que les alliances fondées sur des ambitions personnelles ne vivent pas longtemps et ne servent pas toujours l'intérêt général. Vos prochaines alliances seraient-elles fonction de l'identité de vos partenaires éventuels ou de la disponibilité d'un parti à vous porter au pouvoir ?

**Mohamed Bazoum** : Cette question n'est pas aussi banale qu'elle paraît et les choses sont bien plus compliquées qu'elle ne le postule. Si nous devrions attendre d'être sûrs que nos partenaires partagent totalement notre vision de la politique nous risquons de ne jamais être au pouvoir. Toutefois nous ne nous engagerons à l'avenir qu'avec des partis qui aient vraiment tiré toutes les leçons des difficultés propres à la gouvernance dans le contexte du clientélisme tel qu'il s'est développé à la faveur de la démocratie dans notre pays et qui sont par conséquent prêts à envisager les comportements vertueux indispensables. Cela nous paraît être le minimum sans lequel nous discréditerions totalement la démocratie et nous compromettrions l'avenir de notre pays. Il me semble que le moment est venu pour nous tous de nous ressaisir. C'est tellement urgent ! C'est tellement nécessaire ! Monsieur Mohamed Bazoum, nous vous remercions.

Source : TamtamInfo

Brigi Rafini

# Démission ou rémission ?

Par : Ibrahim YÉRO.

**Mardi dernier, une information faisant état de la démission instantanée du Premier ministre a explosée comme une bombe sur les réseaux sociaux. La nouvelle a tout de suite fait le tour du monde ; les téléphones ont crépité de toutes parts. Puis rien ....**

Quelques coups de fil au cabinet de Brigi Rafini nous ont fait croire qu'il ne s'agissait que d'une fausse alerte : le Primo n'a pas démissionné. Une semaine plus tard, le chef du gouvernement est toujours en place. Mais est-ce une raison suffisante pour croire qu'il n'a pas, serait-ce que, voulu démissionner ? A L'Écllosion, loin de nous contenter de la version officieuse de la primature (étant entendu qu'il n'y a pas eu de démenti officiel) nous avons mené notre petite enquête là-dessus. Nos sources indiquent que l'information viendrait d'un conseiller à la présidence de la République. S'est-il trompé ? Voulait-il nuire ? Si oui, à qui ? Logiquement, personne dans l'entourage immédiat du chef de l'État ne souhaiterait que Brigi Rafini démissionne en ce moment, somme toute, crucial pour la Renaissance. D'autres faits troublants méritent d'être analysés dans cette vraie-fausse démission.

Premier détail : l'information provient non pas du camp adverse mais bien de l'intérieur

du système. C'est un journaliste qui se revendique fièrement proche du pouvoir qui en est à la base. Dès lors, l'on ne peut lui imputer la volonté de " nuire ". En tout cas, il n'a aucun intérêt à faire du mal au régime que notre confrère défend bec et ongle dans son journal et sur les réseaux sociaux. Et s'il a été trompé, ça ne peut venir de l'opposition qu'il traite de tous les noms d'oiseaux à cause de son appartenance à la majorité. Ce qui nous amène à redire que la " fuite " vient de l'intérieur. Qui en veut à ce point à Brigi Rafini ? Difficile à dire puisque quel que soit l'inimitié que l'on lui vouerait, la personne ne saurait vouloir mettre mal à l'aise le président de la République avec une telle annonce.

Second détail à ne pas négliger : cette annonce de l'hypothétique démission de Brigi Rafini est intervenue 24 heures après la parution de notre confrère Le Canard en furie qui avait titré en gros " Au sommet de l'Exécutif, Le Premier ministre Brigi Rafini souhaite se reposer ". Le Canard en furie, c'est ce même journal traité de " menteur " - dans un audio sur WhatsApp - par le journaliste à l'origine de la " rumeur " du départ du Primo. Donc, on ne peut parler de collusion entre les sources des deux informations.

Autre fait à prendre en compte dans cette affaire : c'est la toute première fois, en presque 7 ans, que le Premier ministre est annoncé avoir démissionné. Toutes les fois que la question



avait été abordée, on disait de lui qu'il ne reviendrait pas dans le prochain remaniement du gouvernement mais jamais qu'il allait rendre le tablier. Si on le fait aujourd'hui, ça ne peut être fortuit.

Enfin, le dernier élément de notre analyse porte sur les déclarations de Bazoum Mohamed qui disait le 31 mai 2007 ceci : " (...) **l'autre aspect réside dans la façon singulière dont il (ndlr, Hama Amadou alors Premier ministre) a perverti le régime semi-présidentiel consacré par notre Constitution. En effet, depuis ce type de régime a été conçu, peu de temps après le retour du Général De Gaulle au pouvoir en France en 1958, jamais nulle part un Premier ministre ne sera resté au pouvoir autant d'années (ndlr, 7 ans) que**

**l'actuel Premier ministre du Niger (...)** Dans le contexte des difficultés propres à la gestion d'un pays, surtout, pauvre comme le nôtre, la fonction de Premier ministre expose à des défis impossibles. Il s'en suit, en règle générale, une usure rapide, commandant des changements périodiques, ce sont ces changements de chefs de gouvernement, scandant le mandat présidentiel, qui suscite périodiquement l'espoir dont l'entrain et l'enthousiasme indispensables pour faire face aux défis. Ce sont ces changements réguliers qui donnent cours aux innovations, aux remises en cause des pratiques routinières ainsi qu'aux dynasties qui les caractérisent. "

De ce point de vue, on peut dire que l'heure a sonné pour Brigi Rafini de plier bagages. Lui, qui soufflera sur ses 7 bougies à la primature en avril prochain. Ainsi, tout porte à croire que le chef du gouvernement a bel et bien voulu quitter son prestigieux poste mais des ententes de dernières minutes ont dû l'en dissuader, du moins pour l'instant, et peut-être, en attendant que le contexte s'y prête le mieux. De toute évidence, une démission de cette taille dans ces moments difficiles pour la Renaissance équivaldrait à une grande fissure difficilement gérable. Le mieux serait que Brigi Rafini, en reconnaissance à l'honneur que le Président Issoufou lui a fait attendre d'être " gentiment " débarqué au cours d'un remaniement du gouvernement au lieu de claquer bruyamment la porte.

## Éditorial (Suite)

Afrique, en général, ce sont des individus, une fois accédés au pouvoir d'État qui décident de quand ils quittent ou qui, les remplacera, devons-nous sincèrement oser dire que nous sommes " indépendants " ? Et c'est malheureusement courant de voir une classe dirigeante qui se permet tous les excès possibles sans laisser la chance à tous ceux qui ne sont pas dans le système de vivre, ne serait-ce que dignement. Les tenants de l'autorité de l'État, harcèlent, oppriment, humilient

et condamnent à la misère tous les " mal-pensants " qui ne sont pas dans leur camp. Le drame, c'est que ce sont ces mal-pensants qui paient les impôts et toutes sortes de taxes pour entretenir leurs oppresseurs ainsi que les instruments servant à leur oppression. Il n'y a pas pire " colonisation " de cette odieuse pratique, hélas, courante sous nos tropiques. Et la " gentille " France se base toujours sur ce type d'opresseur pour maintenir l'Afrique sous son joug. Eux, sont convaincus que seule la France peut autoriser ou tolérer leur

maintien au pouvoir et donc ils livrent leurs pays et leurs peuples pieds et poings liés à la puissance hexagonale. Tant pis, c'est l'agneau de sacrifice pour rester au pouvoir aussi longtemps que l'on respire. Ceci, pour dire que l'Afrique a obtenu une indépendance sur papier, il lui reste d'être véritablement indépendante. Et pour se faire, elle doit d'abord conquérir les " indépendances " internes et à coup sûr elle aura de facto l'autre indépendance. Sinon bonjour l'éternelle continuité !

Violence policière

Un procès qui doit faire école !

Par : Ismael Bagoudou.

La bavure policière lors de la manifestation du 10 avril 2017 des étudiants du campus universitaire de l'Université Abdou Moumouni de Niamey au cours de laquelle un étudiant a été sévèrement tabassé par les policiers et dont la vidéo de la scène a fait le tour des réseaux sociaux a connu une évolution la semaine dernière. Dans ladite vidéo, on y voyait deux agents de la Police nationale exerçant une violence sur un étudiant couché dans leur véhicule tout en lui faisant dire des slogans favorables à leur corps et contre l'Union des scolaires du Niger (USN). Après les investigations trois policiers sont présumés coupables de cet acte odieux dont deux agents de la police et le chauffeur du véhicule. C'est le mardi 1er Août 2017 vers 13h heures que le procès a eu lieu au tribunal de grande instance hors classe de Niamey. Les deux ont reconnu les faits qui leur sont reprochés. L'un avait déclaré devant le juge " je l'ai frappé pour lui donner une bonne leçon" et

l'autre avait dit " Je lui ai infligé deux gifles seulement ". Après presque une heure d'horloge d'échanges entre le parquet, la défense et la partie civile, Six mois de prison ferme et 75 millions de FCFA ont été proposés contre les trois (3) policiers pour " coups et blessures avec armes " et pour avoir porté préjudice physique à l'étudiant. Le Secrétaire général Adjoint de l'USN ; Kaila Tsalha se réjouit de ce premier pas dans le processus de la satisfaction de l'une de leur revendication, à savoir, punir les auteurs des actes crapuleux du 10 Avril dernier. Cependant, il note que " beaucoup reste à faire. Je pense que le pas qui puisse convaincre l'étudiant c'est quand on aura arrêté ceux-là qui ont envoyé les policiers sur le campus universitaire en violant les franchises universitaires et en créant les conditions de pouvoir assassiner notre camarade " déclare Kaila Tsalha. Le verdict est prévu pour le mardi 22 août 2017. Pour rappel, une commission d'enquête est mise en place pour mener les investigations sur l'assassinat de l'étudiant Malah Bagalé lors des événements du 10 Avril dernier.

Activités des partis politiques

Le MODEN FA Lumana se porte bien à Madina

Par : Ismael Bagoudou.

C'est du moins ce qui ressort d'un géant meeting organisé dimanche, à l'honneur du coordinateur communal Niamey III, Oumarou Moumouni DOGARI. Ce dernier, poursuit sa visite de terrain engagée depuis sa sortie de prison il y a quelques mois. Le coordonnateur communal MODEN FA Lumana était donc dans la zone 8 précisément dans les quartiers Madina et kongou Gorou. C'est une foule en liesse qui l'avait accueilli au lieu du meeting d'échanges, d'informations, de remerciements et d'analyse de la situation de notre pays qui se trouve dans une " crise socio-économique et politique dans laquelle est plongée le Niger depuis l'avènement de la 7ème République " affirment les lumanistes. Le coordinateur communal des jeunes Lumana zone 8, Zakari Halidou Issa est le premier à prendre la parole pour retracer l'historique du parti et son score lors des récentes élections du 2016. "Le Modem FA Lumana est leader des parti politique au Niger particulièrement dans la zone 8" proclame Zakari Halidou. En prenant la parole OUMAROU



MOUMOUNI DOGARI réaffirme le leadership du parti sur la scène politique au Niger et leur ferme engagement à continuer le combat. "Il se trouve qu'aux élections de 2016 nous avons fait un score sans appel de 3900 voix contre 1900 pour le suivant. Ce qui démontre que la zone 8 Madina, kongou reste le fief du Modem FA Lumana. Lumana FA Africa va très très bien. Nous allons rassurer Son Excellence le Président Hama Amadou pour lui dire que son parti est dans de bonnes mains. Que les militants sont plus que jamais déterminés à rester fidèles aux idéaux du parti. Et qu'ils l'attendent de pied ferme pour faire de lui le prochain Président de la République du Niger". Les militants du MODEN FA disent être " armés de courage " pour atteindre cet objectif. C'est du moins, ce qui ressort de cette manifestation inédite du 06 Aout dernier.

Démographie au Niger  
Brigi Rafini remet Emmanuel Macron à sa place

Par : Ibrahim YÉRO.

Lors du sommet du G5 Sahel au Mali, le jeune président français Emmanuel Macron a eu la maladresse de prononcer ces frustrantes paroles " quand des pays ont encore sept à huit enfants par femme, vous pouvez décider d'y dépenser des milliards d'euros, vous ne stabiliserez rien ". Les réactions ont alors fusées de partout. Les citoyens africains ont très mal prit ces déclarations et chacun y est allé de son commentaire, de son indignation et de sa colère. Tous, sauf les dirigeants africains qui eux, ont peur de mécontenter le Patron Macron. Sur RFI, la réaction du Premier ministre nigérien Brigi Rafini a été sollicitée. A l'occasion, gardant son légendaire langage diplomatique, le chef du gouvernement a asséné des vérités au Président français. " Disons que c'est un domaine assez particulier pour nous. Nous préférons l'aborder dans le contexte qui est le nôtre. Parce que je pense qu'il est difficile que, de loin, on puisse savoir exactement comment les choses vont évoluer " déclare Brigi Rafini. En parlant de " domaine assez particulier ", le Premier ministre nigérien veut certainement dire à Emmanuel Macron qu'il s'est mêlé de quelque-chose dont les contours lui échappent absolument. En d'autres termes, il s'est permis de disserter sur

un sujet que sa jeune expérience ne lui permet pas de bien comprendre. Et c'est " de loin " qu'il observe la situation. En conséquence, le Président Macron ne saurait trouver la solution à la place du gouvernement Nigérien qui le vit. La suite est édifiante. A peine le Primo cache sa colère : " je pense que nous avons une perception différente, peut-être, de ce point de vue. C'est vrai que nous avons un travail important d'information et de sensibilisation - que nous sommes en train de mener -, mais de là à le qualifier de " problème civilisationnel ", je pense que c'est un peu trop fort quand même " note Brigi Rafini. "Un peu trop fort", une manière polie de dire au Président Macron qui a été discourtois, peu diplomatique et, par-dessus tout, insultant, qu'il a été démesuré, extravagant dans ses propos. Contrairement au Président français et avec le verbe diplomatique qui sied en la circonstance, le Premier ministre Brigi Rafini a dit ses vérités au grand Manitou de l'hexagone. Emmanuel Macron gagnerait beaucoup à contrôler les pulsions et la fougue de ses 39 ans. Il doit, à chaque instant, garder à l'esprit qu'il trône au sommet d'une puissance mondiale et qu'il n'est pas Administrateur d'une Page Facebook.

Activités des partis politique

Hamidou Garba élu Président MPR-Jamhuriya Niamey II

Par : Ibrahim Kassasi.



La coordination MPR-JAMHURYA à l'issu du renouvellement de ses structures de base a organisé une conférence extraordinaire le 6 août 2017 à l'hôtel Africa Hall. L'objectif de cette conférence est de procéder à la mise en place du nouveau bureau de la coordination Niamey II. Et pour se faire le MPR-JAMHURYA a montré à quel point l'entente et le respect des textes prévalent à son sein. Nul besoin d'appeler aux votes car c'est par consensus que les représentations de l'arrondissement communal Niamey II ont porté Hamidou Garba Mamadou, ex-gouverneur de la région de Niamey à la présidence dudit arrondissement. L'article 2 du code électoral du parti

stipule que "l'élection s'effectue au suffrage universel, le scrutin est uninominal et secret, en application de l'article 127 des statuts du parti et de l'article 21 du règlement intérieur lorsque le collège électoral le décide à la majorité le consensus est ouvert de plein droit". Selon Issoufou Konaté Président de séance " inutile alors de passer par deux chemins alors que la majorité a porté son choix sur Hamidou Garba Mahamadou ". Ce dernier peut s'estimer fier car il bénéficie du soutien inconditionnel du parti. Dans cette atmosphère pleine d'euphorie et suite à la confiance des militants du MPR-JAMHURYA de l'arrondissement communal 2, le nouveau président Hamidou Garba Mamadou a tenu à remercier tous les militants pour leur engagement et s'engage à consolider le parti au niveau de la commune 2 dans le but de mettre fin aux "zizanies et aux commérages" pour le rayonnement du MPR-Jamhuriya sur l'échiquier national.

## La Haute trahison et la procédure de destitution du Président de la République

**Le décret 2017-525 /PRN/MISP/DI/ACR du 16 juin 2017 portant report de l'élection législative partielle dont le collège avait précédemment été convoqué, n'est pas conforme à l'arrêt du 7 mars 2017. Pourtant, cet arrêt ne donne pas la faculté au Président de la République d'organiser les élections, il lui en fait obligation. En ne satisfaisant pas à cette exigence jurisprudentielle, le Président de la République a méconnu les dispositions constitutionnelles prévues à l'article 124 et par voie de conséquence, offre à ses détracteurs la possibilité d'engager sa responsabilité et dont la résultante serait l'interruption de sa fonction.**

**Par : Adamou Bachirou, Juriste**

En vertu des dispositions constitutionnelles en vigueur dans notre pays, le constituant a consacré à l'article 142 de la Constitution une large définition de la notion de " haute trahison " et, de façon lapidaire, la procédure à suivre. Ainsi, peut-on lire à l'alinéa 2 de cet article " il y'a haute trahison lorsque le Président de la République viole son serment, refuse d'obtempérer à un arrêt de la Cour constitutionnelle, est reconnu auteur, coauteur ou complice des violations graves et caractérisées des droits humains, de cession frauduleuse d'une partie du territoire national, de compromission des intérêts nationaux en matière de gestion des ressources naturelles et du sous-sol et d'introduction des déchets toxiques sur le territoire national ". Quant aux alinéas 3 et 4, ils disposent respectivement que " lorsque le Président de la République est reconnu coupable de haute trahison, il est déchu de ses fonctions ", " la déchéance est constatée par la Cour constitutionnelle au terme de la procédure devant la haute Cour de justice ".

Au regard de ces dispositions constitutionnelles et depuis la Déclaration du 31 juillet 2017 de l'opposition coalisée au sein du Front pour la Restauration de la Démocratie et la Défense de la République (FRDDR), le débat sur la responsabilité pénale du chef de l'État et particulièrement sur le crime de haute trahison occupe les Nigériens. Ces derniers se posent à juste titre plusieurs questions légitimes : Le crime de haute trahison tel qu'il est défini dans notre Constitution est-il véritablement établi ? Si oui, quels sont les mécanismes de mise en œuvre de la procédure de déchéance du Président de la République ? Qui a qualité pour mettre en œuvre la procédure ?

Pour notre part, nous nous

efforçons d'apporter quelques éléments de réponse aux questions légitimes de nos concitoyens.

Sur la question de la haute trahison : notre démocratie souffre, comme dirait Laurent Sermet, d'une réalité pathologique : celle d'un malade faisant face à de multiples rechutes de plus en plus graves et rapprochées et qui ne disposerait que d'anticorps de moins en moins résistants. Comment transformer le cycle vicieux des crises en un cycle vertueux ? C'est pour répondre à cette préoccupation que le constituant de 2010, a entendu encadrer la responsabilité du chef de l'État en l'enjoignant tantôt une obligation de faire tantôt une obligation d'abstention selon les circonstances. C'est ainsi qu'il assigne le chef de l'État à une obligation positive à l'article 142 de la Constitution. Ces leçons de réalisme démocratique et ce souci de respect de la légalité constitutionnelle méritent d'être détaillés.

En effet, dans un élan de renouveau démocratique amorcé en 2011, avec l'élection d'un nouveau Président de la République, après une interruption de l'ordre constitutionnel, du fait des velléités de l'ancien président, à s'accorder, en dépit de l'intangibilité de la limitation des mandats présidentiels (un mandat de 5 ans renouvelable une seule fois), un bonus de trois ans, a permis d'adopter une nouvelle Constitution qui consacre la VIIème République au Niger.

Ayant à l'esprit ce souvenir douloureux, le constituant, dans une perspective plus démocratique et constitutionnelle, a souhaité limiter les pouvoirs du Président de la République en le soumettant, dans une certaine

mesure, au règne du droit. L'article 142 de la constitution traduit de façon évidente cette volonté. Mais, bien entendu cela n'est pas suffisant, il faudrait encore que soit affirmée clairement les sanctions que pouvait entraîner le non respect de la volonté du constituant. C'est en ce sens que parmi les principes interrogeables, le constituant a inscrit en bonne place le respect par tous, autorités politiques, civils et militaires, simple citoyen, des décisions de justice notamment celles rendues par la Cour constitutionnelle.

Mais, sachant qu'il n'est pas certain que cet état d'esprit existe aujourd'hui dans nos institutions, le constituant nigérien a, dans une perspective d'anticipation, assujettis le Président de la République à la même exigence de respect des décisions de la Cour constitutionnelle. Cette exigence procède de la volonté de garantie de l'ordre constitutionnel en toutes circonstances et d'amener le Président de la République, en tant que garant du fonctionnement régulier des pouvoirs publics, à mesurer la hauteur de sa mission. Cela participe incontestablement du progrès de l'État de droit.

Il est compréhensible que l'agitation politique puisse participer à la confusion, mais ce qui est appréciable c'est de porter le débat sur le terrain du droit.

Ainsi à la question de savoir si la haute trahison est établie, il convient de rechercher les éléments pouvant permettre d'en faire le constat. Or, comme nous l'avions souligné précédemment, c'est l'arrêt constitutionnel n°002/CC/ME du 7 mars 2017 qui marque le point de départ du délai de deux (2) mois puisque constatant la vacance du siège de député pour lequel l'élection partielle est requise. C'est ce même arrêt qui fait obligation au Président de la République d'organiser l'élection législative partielle au plus tard à la date fatidique du 7 mai 2017. Après cette date, aucune annulation du décret convoquant le corps électoral ne peut être décidée sans approbation préalable de la Cour constitutionnelle, seul juge électoral. Dès lors, le décret 2017-525 /PRN/MISP/DI/ACR du 16 juin 2017 portant report de



l'élection législative partielle dont le collège avait précédemment été convoqué, n'est pas conforme à l'arrêt du 7 mars 2017. Pourtant, cet arrêt ne donne pas la faculté au Président de la République d'organiser les élections, il lui en fait obligation. En ne satisfaisant pas à cette exigence jurisprudentielle, le Président de la République a méconnu les dispositions constitutionnelles prévues à l'article 124 et par voie de conséquence, offre à ses détracteurs la possibilité d'engager sa responsabilité et dont la résultante serait l'interruption de sa fonction.

Tout porte à croire que le Président de la République est bien conscient de cette situation quand on observe l'obsession avec laquelle il voudrait faire adopter un nouveau électoral qui entérinerait ce trouble fait. C'est le sens de l'article nouveau qui prévoit grossièrement en lieu et place d'une élection législative partielle, la désignation du nouveau député par son parti. C'est dire que prochainement, la légitimité n'appartiendra plus au peuple qui désignera par la voie des urnes ses représentants mais aux partis politiques qui imposeront au peuple ses représentants.

En ce qui concerne de mise en œuvre de la procédure de destitution

Notons d'abord qu'une procédure de destitution d'un président en fonction est très difficilement mise en œuvre tant la complexité qui s'attache paraît évidente en l'absence de contre-pouvoirs. De mémoire, en Afrique, seule la Haute Cour constitutionnelle de Madagascar, a été, le théâtre d'une procédure de destitution de son Président de la République en 1996. Mais avec le progrès du droit, on sait que le cas Malgache ne sera plus une exception.

## Accidents de la route Une voiture brûlée à Harobanda

Par : Ibrahim YÉRO.



Nous sommes dimanche 23 juillet 2017, environ 21 heures. Une voiture quitte la pilule et roule à tombeau ouvert sur la nouvelle route qui relie Kirkissoye à Saguia dans le cinquième arrondissement. Arrivé au niveau du nouveau rond-point à l'entrée du deuxième pont, le conducteur perd le contrôle de son véhicule, se heurte à la bordure, puis rentre dans un hangar abritant des revendeurs, renverse trois personnes dont un vendeur de thé. Enfin, la voiture parvient à se stabiliser. Le conducteur n'étant pas blessé sort du véhicule. Déjà, l'attroupement se forme, les jeunes commencent à l'insulter, d'autres voulaient lui asséner des coups pour le "corriger". Les plus extrémistes voulaient brûler la voiture tout simplement. Arrive immédiatement la gendarmerie qui parvient à calmer les ardeurs sans avoir recours à la force. C'est dans cette entrefaite qu'arrive une voiture de police. Laquelle a lancé des grenades lacrymogènes et c'est le chaos. Selon les témoignages recueillis sur place, cinq personnes dont deux filles, évanouies, furent transportées à l'hôpital. La gendarmerie se retire, la police également. Profitant de ce repli, les jeunes du quartier mirent feu à la bagnole qui consume inexorablement. Cette déplorable situation découle de deux faits : l'irresponsabilité de certains jeunes qui vont à la pilule les

dimanches et l'inertie du gouvernement à mettre fin à ce trouble à l'ordre public. Si c'était pour mater des manifestations de la société civile ou de l'opposition politique, le gouvernement a tous les moyens et sa détermination est inébranlable mais maintenant



qu'il s'agit de sauver des vies de l'insouciance de certains, il semble impuissant. On le comprend, ce sont les " fils à papa " qui prennent les voitures de leurs parents pour aller à la " Pilule " où ils consomment toutes sortes de stupéfiants au point qu'à la tomber de la nuit ils perdent une bonne partie de leurs facultés mentales. Alors, ils remontent en voiture et excellent dans l'excès de vitesse et la conduite dangereuse sous toutes ses formes imaginables. Presque chaque dimanche, ce sont des accidents qui sont enregistrés sur ce tronçon Saguia Kirkissoye. D'où le ras-le-bol des populations qui comptent, chaque semaine, des blessés voire des morts. Face au drame qui se déroule à cause de ce comportement irresponsable de certains jeunes, L'Écllosion joint sa petite voix à celles des compatriotes qui, sur les réseaux Sociaux, commencent à demander la fermeture pure et simple de la satanique " Pilule ", lieu de débauche par excellence.

## Plantation d'arbre, un acte salubre

Par : Ibrahim Kassassi.

Dans la lutte contre la désertification beaucoup d'actions ont été menées notamment des actions de reboisement après la les années 70. Pour y parvenir un débat national sur la désertification s'est tenu à Maradi en mai 1984. Une campagne dénommée "sahel vert" qui avait pour objectif la sensibilisation et la participation a tout les niveaux des populations en vue de leur participation dans la lutte contre la désertification et de l'amélioration de l'environnement. Au lendemain de ce débat, des mesures importantes ont été prises afin de planter des arbres un peu partout dans le pays. On constate que chaque année les mêmes opérations de plantation d'arbre ce font dans le pays mais cela ne suffit pour lutter contre l'avancée du désert qui occupe 2/3 de la superficie du pays. Tout simplement parce que les arbres plantés ne sont pas bien entretenus. Il est donc impératif d'entretenir les arbres plantés par exemple cette année en vérifiant et en faisant l'état de tous les arbres plantés le 03 août de cette année avant l'édition prochaine. Pour cela une campagne de sensibilisation doit être lancée par rapport au rôle que doit jouer la population dans le maintien des arbres et éviter l'abattage de ces derniers.

La fête du 03 août accouplée à la fête de l'arbre

a été célébrée de la belle manière sur l'ensemble du territoire national, ce qui a valu même le déplacement du président de la république à Dosso. Le thème choisi pour cette édition est "l'arbre dans les champs : facteur d'accroissement des produits agricoles".

Comme le dit l'adage, celui ou celle qui plante un arbre dans sa vie n'a pas vécu inutilement (corrigez moi je sais pas trop). Alors que les arbres représentent une ressource vitale pour la population, on constate malheureusement qu'ils ne sont pas bien entretenus. Les arbres jouent plusieurs rôles dont entre autre la production d'oxygène ce qui permet une meilleure qualité de vie. La connaissance et la reconnaissance des arbres assurent un meilleur entretien de ces derniers qui sont une source de vie. Les difficultés pluviométriques auxquelles font face le pays est une préoccupation de toute la population, dans cette lutte les arbres permettent de lutter contre l'érosion du sol. Les arbres constituent aussi des protecteurs contre la pluie. Autant de raison pour mieux prendre soin des arbres afin d'assurer une meilleure vie. Et comme si cela sans parler que les arbres nous protègent contre la chaleur, elle peut aussi être utilisée comme énergie. Autant de raisons pour bien entretenir les arbres mais celle qui est inquiétante c'est surtout l'avancée pompeuse du désert.



**Cette Rubrique est sponsorisée  
par la Ferme Semencière AINOMA  
Face cimetière Yantala  
Tel : 20 35 11 47  
Email : fermeainoma@yahoo.fr**

## Du rififi à la FENIBASKET

Par : Abdoul-azize Mahamadou.

La fédération nigérienne de basketball organise le 4 Aout de chaque année les finales de la coupe nationale de basketball. Cette année en raison de la finale de la coupe nationale de football, la fenibasket a ramené les rencontres au 5 Aout 2017. La finale dame de cette 21e édition de la coupe du Président a mis aux prises AS BIA à STT, un remake de la finale de l'année passée. Les coéquipières de la doyenne Djamila étaient dans leur beau jour car elles ont pris leur revanche de la dernière finale en s'imposant 50 à 41 remportant ainsi la coupe et une enveloppe de 500 000 f. Le finaliste malheureux s'en est sorit avec des matériels sportifs et un prix de 250 000 f. Pour L'entraîneur de STT Ibrahim Na Allah, ses enfants ont péché à la défense alors que Lucien Etienne de l'AS BIA lui parle de la fin d'un mythe qui a duré environ 5 ans. Pour Le Président de la fenibasket, Mahamane Lawan Bourma Abarchi seul le travail paye et la nouvelle dynamique se résume en la relance de la discipline. Mais sur le terrain tout n'a pas été rose car la finale (homme) de l'édition 2017 entre L'AS Nigelec et Asaf a du être arrêtée après une dizaine de minutes seulement. Le spectacle qui s'en est suivi. Inédit, car jamais dans l'histoire du basketball nigérien de tels évènements ne se sont produits. Les joueurs de l'Asaf, après avoir contesté l'arbitrage ont préféré tout simplement quitter le terrain.

L'entraîneur Gérard Dossou estime que trop c'est trop concernant l'injustice dont ils sont victimes et seule cette méthode peut pousser la fédération à prendre en compte leurs préoccupations. Mais pour Goukoye de l'AS Nigelec la fédération doit sanctionner de tels actes afin d'assainir le milieu. Dépassée par les évènements, la fédération nigérienne de basketball est restée sans réaction. Une réunion d'urgence statuera dans les heures à venir sur les responsabilités des uns et des autres a indiqué le secrétaire général de la fédération Balarabe Yahaya. Même la médiation menée par le ministre de la renaissance culturelle, des arts et de la modernisation sociale en l'absence du ministre de la jeunesse et des Sports n'abouti à rien. L'Asaf a défendu sa position jusqu' au bout, celle de changer les arbitres du match. Chose impossible a indiqué le directeur de la compétition. L'AS Nigelec menait 18 à 11 quand les évènements se sont produits. Le corps arbitral après une longue attente des négociations qui n'ont pas abouties a jugé utile de déclarer les électriciens champions obligeant ainsi la fenibasket à les remettre la grande coupe et l'enveloppe de 500 000 f dans la confusion totale. En attendant la réaction officielle de la fédération nigérienne de basketball certains avertis du basketball annonce la mort de la discipline. Auront-ils raison? Les jours à venir nous édifieront davantage.

## Le bilan de notre pays aux Jeux de la francophonie

Par : Abdoul-azize Mahamadou.

Du 21 au 30 juillet 2017, le Niger a participé à Abidjan en Côte D'ivoire au 8e jeu de la francophonie. Le Niger était présent à ce rendez-vous francophone dans une quinzaine de disciplines sportives et culturelles: en football, basketball, athlétisme, lutte africaine, judo, tennis de table, danse hip-hop, peinture, danse de création, contes nouvelles et cyclisme. La moisson de nos ambassadeurs se présente comme suit:

Une médaille en or en conte nouvelles avec Abdoulrazak René, deux médailles en argent avec Mourtala Garba et Yahaya Kaka catégorie lutte individuelle et trois médailles en bronze avec Almou Yaou et Tassiou Ibrahim en lutte individuelle et la dernière en combat par équipe toujours en lutte traditionnelle.

L'unique médaille d'or remportée par Abdoulrazak René et les 5 autres ont permis au Niger de se classer 16e sur les 20 pays médaillés lors de ces jeux de la francophonie. La déception des nigériens était dans les 4 disciplines phares du pays. D'abord en athlétisme ou par manque de compétition et de niveau, les nigériens étaient obligés d'abandonner les pistes à mi-chemin. Ensuite en lutte traditionnelle le Niger continu sa dégringolade. La contre-performance des lutteurs nigériens ne laisse pas indifférents les amateurs du sport roi nigérien. Disqualifié dans la 5e catégorie, ridiculisés par des roumains, burkinabés et marocains les lutteurs nigériens n'ont fait que subir la loi de la puissance. En basketball, les gazelles se sont classées 11e sur 16 pays, un résultat qui n'encourage pas les pratiquants à retrouver la compétition et l'élite africain. Enfin en football, les responsables ont offert la compétition à l'équipe cadette dans le cadre de ses préparatifs pour le mondial. Mais les difficultés rencontrées sur le terrain ont amenés les responsables à revoir la composition de l'équipe suite à un résultat décevant de 2 défaites et 1 match nul soit 7 buts encaissés pour 1 seul marqué sur les trois rencontres. En judo et en tennis de table les nigériens n'ont pas espéré

grand-chose. La fédération nigérienne de judo et celle de tennis de table n'ont pratiquement rien fait pour mettre toutes les chances du côté de nos ambassadeurs. Du à un manque de championnat national, car ne possédant pas de compétitions nationales pire encore il n y a pas eu de préparation conséquente. Une tradition connue d'ailleurs de tout le monde. La fédération nigérienne de cyclisme mérite quant à elle d'être félicitée et encouragée. Bien que les cyclistes nigériens n'ont pas pu ramener au pays de médailles, il faut tout de même reconnaître à la fenicyclisme le mérite de relancer la discipline après plus de 10 ans d'inertie totale. En 2 ans les cyclistes nigériens ont participé à plusieurs compétitions internationales.

En culture la seule et unique médaille d'or constitue la grande satisfaction de ce 8e jeu de la francophonie. Même si dans les autres domaines c'est la déception totale. Une déception liée au comportement du ministre de la renaissance culturelle des arts et de la modernisation sociale qui a du mal à gérer la question culture du pays. En somme, le Niger doit revoir dès maintenant sa copie concernant sa participation aux jeux de la francophonie. Membre fondateur de l'organisation, le Niger mérite aujourd'hui mieux qu'une simple et seule médaille en or après une 8e participation. Si nos ambassadeurs sont incapables de s'imposer dans des compétitions de la francophonie alors à quelle occasion vont-ils le faire du moment où a ces jeux, la majorité des pays ne vient pas avec leurs sportifs de haut niveau ? tel est la question qui taraude l'esprit de plus d'un nigérien. Le ministère en charge de la jeunesse et des Sports et le ministère de la renaissance culturelle des arts et de la modernisation sociale ont un défi énorme à relever. Car le peuple nigérien mérite bien plus tout comme il a aussi besoin de connaître ses ambassadeurs avant de quitter le pays, bref le peuple nigérien attend un changement sérieux de la part des autorités en charge de la question car l'avenir d'un pays repose sur sa jeunesse.

**Protection de l'environnement**

**Le RSV-NI'IMA plaide pour le sauvetage de la Ceinture Verte**

*A l'occasion de la célébration de l'indépendance du Niger, le 3 août 2017, le Rassemblement pour un Sahel vert (RSV-NI'IMA) a effectué une opération de reboisement au CES Franco-arabe Cheick Omar Ismaël de Talladjé, dans le 4e arrondissement communal de Niamey. Une centaine d'arbres a ainsi été plantée le samedi 5 août 2017 dans l'enceinte de cette école.*

Accompagné dans cette démarche par l'ancien Premier ministre Mahamadou Danda et activement soutenu par les responsables de l'école, les parents d'élèves, les élèves et autres défenseurs de l'environnement, le Parti vert du Niger et ses invités ont planté une centaine d'arbres composés de neems, acacias et manguiers avec à la clef, une promesse ferme de " bien s'occuper " des arbres plantés. Cette action du RSV-NI'IMA s'inscrit dans la droite ligne de l'idéologie de ce parti politique. Selon, Adamou Garba, Président Rassemblement pour un Sahel Vert : " c'est un effort pour reverdir notre pays. Le Niger étant un pays sahélien confronté au problème de la désertification, nous estimons qu'il faut chaque année planter le maximum d'arbres, les entretenir pour les générations à venir. " a-t-il lancé devant ces volontaires de l'environnement. Poursuivant son intervention Adamou Garba a précisé l'importance des plantes dans la vie voire



la survie de l'Homme : " comme vous savez les arbres ont beaucoup d'utilités en termes d'apport en oxygène mais également par rapport aux pluies. Partout où vous avez des arbres c'est là où tombent les premières pluies et lorsqu'il n'y a pas d'arbres,

ça veut dire qu'il n'y a aucun signe de vie ".

L'ancien Premier ministre, Mahamadou Danda a pour sa part souligné avec insistance : " c'est là, la vraie philosophie du développement. C'est l'approche qui permet d'inscrire un pays dans la durée. Alors, il est souhaitable que tous les Nigériens prennent conscience. Aujourd'hui, on n'a pas besoin, à mon avis de sensibiliser qui que ce soit. Les phénomènes climatiques sont en eux-mêmes des éléments qui font toucher du doigt la réalité que nous traversons aujourd'hui. Si jamais les gens ne prennent pas conscience, que le vrai substratum du développement est la protection et la restauration de l'environnement, alors, je pense qu'on aurait rien fait pour les générations futures. "

Depuis plusieurs années, le RSV-NI'IMA est mobilisé et fortement engagé sur le sort de la Ceinture verte. Ce poumon vert d'une superficie initiale de 2500 hectares à sa création avait pour vocation de protéger la ville de Niamey des intempéries mais aussi de réguler le climat de la capitale. Aujourd'hui, selon les dernières informations, environ 70 % de la Ceinture Verte a disparu sous les impitoyables assauts des morcellements de sa superficie pour les besoins de construction d'habitations entre autres. Il semble, les constructions seraient arrêtées et gelées par l'administration du ministère de l'environnement qui aurait



confié le dossier au Procureur de la République étant entendu que cet espace d'utilité publique ne devait jamais être vendu à des privés et que tous les actes délivrés sont illégaux. Hélas ! Il arrive aussi que ce soit le gouvernement lui-même qui est à la base des misères de la Ceinture Verte non seulement par son inertie mais aussi parfois par ses propres actions. Rappelons à cet effet que de 2012 à 2015, le RSV-NI'IMA a effectué des opérations de plantation d'arbres dans l'emprise de cet espace en vue de le reboiser. Mais, l'Etat a tout détruit pour les besoins de l'édification du bâtiment abritant le Centre antiterroriste.

Hors du Niger, la cause de la Ceinture Verte est aussi plaidée par le parti vert de notre pays. C'est le cas lors de la COP21 à



Paris et la COP22 à Marrakech ainsi qu'à l'occasion du 4ème Congrès des Verts Mondiaux tenu à Liverpool (Angleterre) du 29 mars au 2 avril 2017. A cette occasion une résolution commune N°4 a été adoptée par le Congrès sur proposition des Verts du Niger, du Sénégal, de Venezuela et de Mongolie pour entre autres condamner le phénomène d'accaparement des terres agricoles et pastorales, la pollution de l'environnement par les industries extractives et la destructions des forêts et autres espaces Verts en

particulier la Ceinture Verte de Niamey.

En ce qui concerne le Niger, les Verts mondiaux se félicitent de la mobilisation des Verts du



Niger et demandent au gouvernement du Niger de mettre fin à la destruction de la Ceinture Verte de Niamey, au phénomène d'accaparement des terres agricoles et pastorales afin de protéger les populations vulnérables et de favoriser le processus du développement durable au Niger.



**BABA ALPHA**

Journaliste

**18 Semaines de prison**



**ALI SOUMANA**

Journaliste

**05 Semaines de prison**

**L'ÉCLOSION**

**Fondateur / directeur de Publication**  
 Ibrahim YERO  
 96 27 01 96  
 Email :  
 eclosionniger@yahoo.fr

**Directrice commerciale**  
 Mme Maïga Aminatou  
 91 61 07 34

**Comité de rédaction**  
 Ibrahim YERO  
 Abdoul-aziz Mahamadou  
 Aminatou Maïga  
 Ismael Bagoudou  
 Issaka Aboubacar  
 Habibou Amadou  
 Souleymane Ousmane

**Conception**  
 L'Écllosion

**Tirage**  
 1000 exemplaires

**Imprimerie**  
 DARCYS